

Produit : CAV HYCAL

FDS n° 213826

Date de création : 20/09/2004

Date de mise à jour : 11/03/2015

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / MELANGE ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

1.1 Identification de PRODUIT

CAV HYCAL

1.2 Utilisation pertinentes de la substance

Fond de cavité à base d'hydroxyde de sodium

1.3 Renseignement concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

PRODUITS DENTAIRES PIERRE ROLLAND SAS

Adresse

Z.I. du Phare – 17 avenue Gustave Eiffel - 33700 MERIGNAC - FRANCE

e-mail

beatrice.laurent@acteongroup.com

Tél :

+ 33 (0)5 56.34.06.07

Fax :

+ 33 (0)5 56.34.92.92

NUMERO D'APPEL D'URGENCE

ORFILA : 01 45 42 59 59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Conformément au règlement
1272/2008/CE



Skin Sens 1 H317 Sensibilisation cutanée, catégorie 1
Eye Dam 1 H318 Lésions oculaires graves, catégorie 1

2.2 Eléments d'étiquetage
Pictogramme

Mention d'avertissement

DANGER

Mention (s) de danger

H317 : Peut provoquer une allergie cutanée
H318 : Provoque des lésions oculaires graves

Conseil (s) de prudence

P261 : Eviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.
P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux et du visage.
P302+P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon.
P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P333+P313 : EN cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin.
P501 : Éliminer le contenu/récipient dans un centre agréé.
EUH208 : Contient du 2-diméthylaminoethyl metacrylate. Peut produire une réaction allergique.
2-diméthylaminoethyl metacrylate
Non disponible

Contient

2.3 Autres dangers

Produit : CAV HYCAL

FDS n° 213826

Date de création : 20/09/2004

Date de mise à jour : 11/03/2015

3. COMPOSITION /INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Nature chimique

Pâte

SUBSTANCE

Nom chimique (Concentration finale après mélange)

N° CAS	N°CE	N°Index	Classification 1272/2008/CE
Calcium hydroxide (4.6%)			
1305-62-0	215-137-3	/	Skin irrit.2 H315 Eye Dam.1 H318
Tetraéthylène glycol dimethacrylate (10.4%)			
109-17-1	203-653-1	/	/
2-diméthylaminoéthyl metacrylate (2.5%)			
2867-47-2	220-688-8	607-132-00-3	Acute tox.4 H302 Acute tox.4 H332 Skin Irrit.2 H315 Skin sens.1 H317 Eye Irrit.2 H319
Diurethane dimethacrylate (41%)			
72869-86-4	276-957-5	-	

4. PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Inhalation	Faire respirer de l'air frais. En cas d'inconscience, coucher et transporter le sujet en position latérale stable. Consulter un médecin.
Contact avec la peau	Enlever les vêtements souillés. Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Consulter un médecin en cas d'irritations persistantes
Contact avec les yeux	Rincer abondamment avec de l'eau en maintenant les paupières écartées pendant au minimum 15 min. Consulter un ophtalmologiste
Ingestion	Si des symptômes apparaissent : consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Non disponible

4.3 Indications des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Non disponible

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Appropriés

Dioxyde de carbone, poudre, mousse

5.2 Dangers particuliers résultants de la substance ou du mélange

Des gaz toxiques peuvent se former en cas d'incendie : monoxyde et dioxyde de carbone

5.3 Conseils aux pompiers

Utilisation d'un appareil de protection respiratoire autonome

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions élémentaires

Port de gants et de lunettes appropriées. Eloigner toute source d'ignition.

Moyens de protection

Se reporter à la section 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas évacuer dans les égouts

Produit : CAV HYCAL

FDS n° 213826

Date de création : 20/09/2004

Date de mise à jour : 11/03/2015

6.3 Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

Absorber avec un matériau inerte (sable, vermiculite). Laver la zone souillée à l'eau

6.4 Références à d'autres sections

Consulter la section 8 pour la protection individuelle

Consulter la section 13 pour les conditions d'élimination

7. MANIPULATION ET STOKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir hors de portée des enfants. Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Ne pas avaler. Se laver soigneusement les mains après manipulation

Laver les vêtements souillés avant réutilisation

Respecter les conditions d'emploi.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage

Conserver dans son emballage d'origine, bien fermé et à l'abri de la lumière

Stocker dans un endroit à l'abri de la chaleur à une température comprise entre 5 et 25°C.

7.3 Utilisations finales particulières

Produit à usage professionnel dentaire

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Ne contient pas de substances avec une valeur limite d'exposition

8.2 Contrôles de l'exposition

Protection respiratoire

N'est pas nécessaire.

Protection des mains

Port de gants appropriés

Protection des yeux

Lunettes de protection.

Protection de la peau et du corps

Vêtement de protection

Se laver les mains après utilisation

Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

Pâte

Couleur

Blanche

Odeur

Inodore

pH à 20 °C

9

Densité relative à 20 °C

Données non disponibles

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité

Non disponible

10.2 Stabilité chimique

Chimiquement stable dans les conditions normales d'utilisation

10.3 Possibilités de réactions dangereuses

Aucune connue

10.4 Conditions à éviter

Lumière, chaleur

10.5 Matières incompatibles

Non disponible

10.6 Produits de décomposition dangereux

Non disponible

Produit : CAV HYCAL

FDS n° 213826

Date de création : 20/09/2004

Date de mise à jour : 11/03/2015

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets

toxicologiques

Toxicité aigüe – voie cutanée	Pas d'effet irritant
Contact cutanée	Non disponible
Contact oculaire	Irritant pour les yeux
Sensibilisation	Effet sensibilisant possible

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

12.1 Toxicité	Non disponible
12.2 Persistance et dégradabilité	Non disponible
12.3 Potentiel de bioaccumulation	Non disponible
12.4 Mobilité dans le sol	Non disponible
12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB	Non disponible
12.6 Autres effets néfastes	Non disponible

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets	Ne pas rejeter les résidus à l'égout. Les produits chimiques doivent être éliminés en accord avec les réglementations en vigueur Les emballages des produits chimiques doivent être éliminés en accord avec les réglementations en vigueur.
--	--

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1 Règlementation/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Conforme au règlement (CE) n°1272/2008 du parlement européen et du conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) n°1907/2006
Dispositif médical de classe IIa suivant la directive 93/42/CEE
Non disponible

15.2 Evaluation de la sécurité chimique

16. AUTRES INFORMATIONS

Modifications successives :

Version 1 du 20/09/2004 : Création

Version 2 du 09/10/2012 : Mise au format du règlement CE 453/2010 annexe I

Version 3 du 11/03/2015 : Mise au format CLP1272/2008/CE

Abréviations :

H317 : Peut provoquer une allergie cutanée

H318 : Provoque des lésions oculaires graves

Produit : CAV HYCAL

FDS n° 213826

Date de création : 20/09/2004

Date de mise à jour : 11/03/2015

Restrictions d'emploi recommandées ATTENTION : Produit destiné exclusivement à un usage professionnel dentaire

Autres informations

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas.

Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date de mise à jour. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation du produit, qu'il connaît.

L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation d'un produit dangereux.

Cette énumération ne doit pas être considéré comme exhaustive. Elle n'exonère pas l'utilisateur de s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent en raison de textes autres que ceux cités et régissant la détention et l'utilisation du produit, pour lesquelles il est seul responsable.

Fin du document